



**SICONDA SESSIONE URDINARIA DI U 2017**  
**RIUNIONE I 21 E 22 SITTEMBRE**

**2EME SESSION ORDINAIRE DE 2017**  
**REUNION DES 21 ET 22 SEPTEMBRE**

**N° 2017/O2/056**

**QUESTION ORALE DEPOSEE PAR M. Jean BIANCUCCI**  
**AU NOM DU GROUPE « FEMU A CORSICA »**

**OBJET : REALISATION DU PROJET DE CONSERVATOIRE DU FIGUIER  
MEDITERRANEEN**

Monsieur le Président de l'Exécutif,

Il y a quelques jours, quatre pour être précis, s'est tenue à Peri la XIVème "Fiera di u Ficu".

De nouveau, comme les années précédentes, le succès populaire a été au rendez-vous et l'arbre et le fruit ont été célébrés comme il se doit.

Pour autant, le Foyer Rural de Peri, animateur infatigable de cette manifestation, est toujours en attente de la réalisation du projet de Conservatoire du Figuier Méditerranéen, projet initié il y a plus de 10 ans.

En effet, dès 2008, puis par une conférence de presse, in situ, le 4 novembre 2009, à laquelle participaient de nombreux élus dont le Président de l'Office de l'Environnement Monsieur Polverini, le dossier était rendu public.

Présentant un triple objectif, il portait à la fois sur la nécessité d'effectuer un recensement afin d'établir un répertoire précis des variétés, d'assurer la préservation des différentes souches identitaires et de remettre en lumière la symbolique culturelle du figuier en Méditerranée.

Pour ne rien oublier, il faut que vous sachiez que, dès 2002, l'OEC était intervenu pour une étude portée à l'époque par le GAL "i trè Valli" de Leader+.

Depuis, plus rien n'a bougé et ce malgré une interpellation dans cette même enceinte de Pierre Ghionga le 3 mai 2011.

En effet, ce dernier, en réponse à ma question orale, tout en soulignant l'intérêt du dossier, mettait en avant les difficultés de mise en œuvre liées à l'indisponibilité des parcelles, ainsi que les moyens financiers réduits de l'OEC.

Bref, depuis, le dossier dort.

Mais, en 2015, le Foyer Rural de Peri a saisi la commune de Cutuli è Curtichjatu concernant la disponibilité de deux à trois hectares en vue de la réalisation du Conservatoire. En décembre 2016, le conseil municipal a décidé de répondre positivement à cette demande.

Nous pouvons donc entrer dans une phase pré-opérationnelle si, à la fois, l'OEC mais aussi l'ODARC décident de soutenir effectivement le projet.

Nous attendons votre réponse.